

Déremboursement des médicaments : le gouvernement souhaite de « Joyeuses Pâques » aux Français !

C'est en catimini que le samedi 19 avril, en plein week-end de Pâques, que le gouvernement a publié au Journal officiel la liste de 616 médicaments dont le remboursement passe de 65 à 35 %.

C'est au motif d'un service médical rendu (SMR) jugé modéré, que le gouvernement a décidé de réduire le remboursement de médicaments qui, pour certains (Voltarène, Zyrtec, Vogalène), sont les plus prescrits et répondent à des besoins thérapeutiques pour des millions de Français. Que dire du service médical rendu jugé comme modéré pour un vaccin comme le D.T.Coq (diphtérie, tétanos, coqueluche) obligatoire et certifié au carnet de vaccination ?

Quand ce n'est pas le Medef qui somme le gouvernement de privatiser l'assurance maladie, c'est la finance qui s'assigne cette tâche. Le mercredi 16 avril, le gouverneur de la Banque de France, Jean Claude Trichet, s'inquiétait dans la presse des dépenses d'assurance maladie qui selon lui " galopent de manière effrayante ". Le lendemain, le Premier ministre Jean Pierre Raffarin lui a répondu que l'assurance maladie serait l'un de ses trois chantiers prioritaires après les retraites. Deux jours plus tard, Monsieur Mattéï, ministre de la santé, répond à Monsieur Trichet en publiant une liste de 616 médicaments soumis au déremboursement et qui devrait engendrer une économie de 360 millions d'euros sur le dos des assurés sociaux. Ces déremboursements auront un double impact : faire supporter aux 10 % des Français n'ayant pas de complémentaires (mutuelles ou assurances) le surcoût du ticket modérateur, et pour les autres une augmentation d'environ 6% que les complémentaires ne tarderont pas à répercuter sur les cotisations.

La publication du rapport Chadelat début avril, les différentes annonces du gouvernement, ce plan sur le médicament nous éclairent sur la nature de la réforme de l'assurance maladie qui est en préparation pour l'automne.

Pour l'Union Syndicale-G10 Solidaires, c'est un pas de plus vers l'ouverture du marché aux compagnies d'assurance privées qui se met en place. Alors que les inégalités sociales ne cessent d'augmenter dans ce pays, le gouvernement répond par une politique de consommation individuelle du soin au détriment d'une politique de santé publique basée sur la solidarité.